LES LUTHIERS DE MIRECOURT AUX XVIIe et XVIIIe SIÈCLES

PAR

NOËLLE GOUILLART

INTRODUCTION

Pour des raisons qui demeurent obscures, la facture de violons a connu, aux XVII^e et XVIII^e siècles, un remarquable épanouissement dans la modeste ville de Mirecourt (Vosges).

SOURCES

Parmi les fonds dépouillés aux Archives départementales des Vosges, les plus riches en renseignements ont été les archives communales de Mirecourt (E supplément), les archives notariales (5E) et les inventaires après décès (B 969-1021). La série B des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle a fourni un utile complément d'information (statuts des luthiers, 1732; rôles des habitants de Mirecourt au XVIIe siècle).

PREMIÈRE PARTIE

LA MUSIQUE À MIRECOURT AU XVII^e SIÈCLE ET L'APPARITION DE DIEUDONNÉ MONFORT

CHAPITRE PREMIER

MIRECOURT ET LA TRADITION DES MÉNÉTRIERS

Au début du XVIIe siècle, Mirecourt était une dynamique petite ville de Lorraine, aux activités principalement marchandes et artisanales. Ses dentellières, en particulier, lui avaient conféré une certaine renommée, car d'importants marchands voyageaient jusqu'en Espagne et en Italie pour vendre leurs ouvrages. Siège supérieur du grand bailliage de Vosges, Mirecourt était aussi une ville administrative et comptait dans sa population nombre d'officiers et gens de robe.

Une certaine prospérité encourageait alors les bals et les fêtes qu'animaient des gens du lieu, modestes musiciens populaires en comparaison des joueurs de violon de la cour ducale. Les plus âgés d'entre eux, «Jean de Fourcelle, violon» ou «Barbelin le violon», étaient de pauvres hères qu'affectait encore la réputation de gueuserie trainée par l'instrument et son propriétaire depuis les origines. Vers 1615, cependant, il se trouvait dans la ville assez de jeunes gens «qui faisaient profession de jouer d'instruments» pour former des bandes rivales et troubler la fête patronale. Il ne s'agissait plus alors de traîne-misère, mais de fils d'artisans relativement aisés, selliers et tailleurs d'habits en particulier. Leur métier n'était donc plus totalement dénué de considération sociale.

Les violons très ordinaires que requérait l'activité de ménétrier pouvaient être aussi bien fabriqués par un menuisier que par les joueurs eux-mêmes, et le premier «façonneur de viollons» dont on ait retrouvé mention, Nicolas Gérard, fut probablement l'un de ces derniers.

A partir de 1625, cependant, un certain Dieudonné Monfort, né sans doute avec le siècle, qui se disait «maître joueur et faiseur de violontz», embaucha plusieurs apprentis après avoir passé contrat devant notaire. La précision des clauses que prévoyaient ces actes notariés, et le prestige dont jouissait ce personnage indiquent qu'il avait vraisemblablement reçu une véritable formation professionnelle dans un centre important, Paris ou Nancy peut-être. Cependant, Mirecourt n'offrant pas de marché pour les instruments de prix, Dieudonné Monfort considéra à son tour la facture comme une sorte d'annexe du métier, beaucoup plus lucratif, de joueur de violon. Il se consacra alors à l'organisation du milieu des musiciens de la ville, allant même parfois jusqu'à le régenter. En 1635, par exemple, lorsque son ancien élève Adrian Charles prit à son tour un apprenti faiseur et joueur d'instruments nommé Pierre Mathieu, Monfort obtint une clause dans le contrat d'apprentissage qui rappelait son association avec Charles et qui, d'avance, lui réservait le droit de prélever une partie des gains du jeune Mathieu lorsque tous trois joueraient à des fêtes ou des banquets.

CHAPITRE II

LES MALHEURS DU SIÈCLE ET LA RÉUSSITE DE DIEUDONNÉ MONFORT

A la période faste du premier tiers du siècle succédèrent en Lorraine les désastres de la peste et de la guerre de Trente ans. Les musiciens n'ayant plus de rôle à jouer dans une ville exsangue et occupée, Dieudonné Monfort,

avec l'aide, peut-être, de son épouse Claude Béliard, se reconvertit en marchand. Il fit commerce de vin et de blé et s'enrichit en prêtant de l'argent à certains villages proches de Mirecourt qui étaient complètement ruinés. Il sut profiter des impositions nées de l'état de guerre et devint fermier du supplément de taxe instauré en 1639 sur la sortie des grains. Il entra même, à titre exceptionnel, dans la corporation des bouchers et finit par se mêler de la grande affaire locale de la dentelle en s'associant avec deux autres Mirecurtiens pour monter une expédition en Espagne.

Dieudonné Monfort fut à nouveau qualifié de faiseur de violons après 1660, tandis que la région connaissait un répit dans l'occupation. Il était alors devenu un notable prépondérant de Mirecourt, dont il devint maire deux ans avant de s'éteindre, le 25 octobre 1672.

CHAPITRE III

LES FONDATEURS DE LA TRADITION DE LA LUTHERIE

Alors que Dieudonné Monfort, en 1665, était le seul faiseur de violons de la ville, toute une génération d'artisans vint prendre sa relève dans le dernier tiers du siècle. Il s'agit essentiellement de Nicolas Regnault, Jean-Dominique Waltrin, Charles Trévillot et François Mougenot, tous nés entre 1643 et 1653 environ.

S'il existait déjà dans la famille Waltrin une tradition de menuiserie qui se rapprochait peut-être de la facture d'instruments, l'influence de Dieudonné Monfort sur l'ensemble de ces jeunes gens est indéniable, non seulement en raison des liens professionnels, amicaux ou familiaux qui le liaient à ces derniers, mais aussi à cause de l'esprit novateur qui animait ce groupe.

En effet, même si la plupart de ces artisans étaient également musiciens, la facture de violons ne représentait plus pour eux une activité annexe. Leur production n'était plus réservée à une diffusion très locale, mais se destinait à l'exportation, comme l'indiquent l'intérêt manifesté par un important marchand de Mirecourt pour les violons de Jean-Dominique Waltrin, en 1673, et le fait que, la même année, Nicolas Regnault expédia vers Lyon une basse et trois violons.

Cet artisanat avait donc pris une toute autre ampleur par rapport au début du siècle. Sans doute ce succès résultait-il moins d'une amélioration de la qualité ou de l'apparition d'un nouveau marché, que de l'ouverture de circuits commerciaux préexistants à ce produit nouveau. La chance de la ville aurait alors été d'avoir dans ses murs un bon maître luthier doublé d'un excellent homme d'affaires, au moment où elle profitait du répit issu du traité de Vincennes en 1661.

DEUXIÈME PARTIE LA LUTHERIE CLASSIQUE À MIRECOURT

CHAPITRE PREMIER

MARCHANDS ET FACTEURS D'INSTRUMENTS DANS LA HIÉRARCHIE SOCIALE DE MIRECOURT AU XVIII^e SIÈCLE

Leurs fils ou leurs neveux ayant pris la succession des pionniers du XVII^e siècle, d'autres artisans vinrent les rejoindre et la facture d'instruments se développa considérablement à Mirecourt au cours du XVIII^e siècle.

Vers un véritable corps de métier (1700-1725).—La période 1700-1725 continua sans heurts la précédente, les facteurs de violons restant peu nombreux — huit en 1725 — et plus aisés que la moyenne de la population de Mirecourt.

L'épanouissement de la lutherie de Mirecourt (1730-1758).— Le nombre de facteurs de violons augmenta très rapidement à partir de 1730. La profession comptait une soixantaine de membres vers 1758. Elle avait été érigée en communauté de métier en 1732 et le terme de «luthier» s'était répandu à partir de 1738 environ.

Le rôle de la subvention de 1741 mentionna pour la première fois la présence de facteurs de «turlutaines», dont les petites orgues mécaniques furent plus tard appelées «serinettes» parce qu'elles étaient censées apprendre à siffler aux serins.

Des «marchands de violons» spécialisés apparurent vers 1741 et les premiers faiseurs d'archets commencèrent à travailler vers 1756.

La multiplication du nombre des luthiers entraîna une certaine paupérisation de ces artisans, tandis que facteurs de serinettes et marchands de violons, moins nombreux, étaient en moyenne plus aisés.

L'apogée de la lutherie artisanale (1758-1788).— L'effectif des luthiers resta à peu près stable, environ soixante-dix personnes, jusqu'à la Révolution, tendant même finalement à diminuer. Mirecourt ne pouvait pas voir gonfler à l'infini son corps de facteurs de violons et les dix-sept insolvables de 1787 prouvent les difficultés croissantes rencontrées par ces artisans.

CHAPITRE II

LES LUTHIERS DANS MIRECOURT

Mirecourt se divisait administrativement et historiquement en cinq

quartiers principaux, la Grande rue, où s'élevaient les principaux édifices publics et où résidaient la plupart des familles nobles de la ville, la rue Basse, peuplée essentiellement de petits artisans, et les faubourgs de Poussay, du Pont et de Mattaincourt. Ces derniers avaient gardé un caractère assez rural; Poussay, cependant, prit une allure de plus en plus aristocratique au cours du XVIIIe siècle.

Tant qu'ils furent peu nombreux, les facteurs d'instruments résidèrent surtout dans la Grande rue et à Poussay, comme il convenait à leur statut social alors élevé. Mais à partir de 1730, ils habitèrent de plus en plus couramment rue Basse. Vers 1780, Mattaincourt était devenu le faubourg des facteurs d'instruments distingués, cet artisanat était représenté dans tous les «beaux quartiers» de la ville – la rue Haute et Poussay –, et quelques marchands de violons vivaient dans le rural et viticole faubourg du Pont; mais la rue Basse n'en demeurait pas moins le véritable foyer de la lutherie de Mirecourt.

Dans la seconde moitié du siècle, soixante pour cent des marchands et facteurs d'instruments payaient la subvention avec un taux d'imposition inférieur à la moyenne de leurs professions, cette proportion se vérifiant d'ailleurs pour l'ensemble de la population de Mirecourt. Ces luthiers pauvres, ou très pauvres, étaient généralement locataires des appartements qu'ils habitaient. La catégorie sociale immédiatement supérieure était composée de personnages imposés, approximativement, entre deux et quatre sous. Ils étaient propriétaires de leur maison, avaient un mobilier plus abondant, mais devaient souvent s'endetter pour acheter des prés et des vignes près de Mirecourt. Une faible proportion, dix pour cent au maximum, de marchands et facteurs de violons, vivait donc vraiment largement à Mirecourt, laissait moins de dettes que de créances à ses successeurs, et certains de ses membres furent même des notables importants de la ville.

Enfin, il ne semble pas que la présence de très nombreux marchands et facteurs d'instruments ait contribué à développer, à Mirecourt, un goût particulier pour la musique; tout au plus remarque-t-on, chez les nobles et bourgeois aisés, la présence, relativement courante de serinettes.

CHAPITRE III

LE MÉTIER DE FACTEUR D'INSTRUMENTS

Créée par la charte ducale de 1732, la frairie des luthiers, qui comprenait aussi les marchands de violons, fut rejointe par les facteurs de serinettes vers 1753. Après son abolition en 1776, ces marchands et artisans, de même que les facteurs d'archets, furent intégrés dans une nouvelle corporation qui regroupait tous les métiers du bois, mais ils demandèrent leur séparation et formèrent une communauté influente jusqu'à la Révolution.

Les facteurs d'instruments travaillaient généralement seuls ou avec

l'aide d'un ou deux ouvriers. La plupart d'entre eux, semble-t-il, s'ils n'étaient pas fils de maître, effectuaient d'abord quelques années comme

compagnons.

Certains luthiers quittèrent Mirecourt pour aller s'établir ailleurs, à Paris en particulier, mais leur cas reste encore assez exceptionnel au XVIIIe siècle. Leurs instruments étaient presque tous exportés par l'intermédiaire des marchands installés à Mirecourt même ou dans les villages avoisinants. Une partie importante de la production était envoyée chez les marchands-luthiers parisiens. Il s'agissait alors d'instruments communs, parfois non terminés, et qui, dans ce cas, étaient achevés et vernis à l'arrivée. Les luthiers de Mirecourt constituaient donc souvent une sorte de maind'œuvre à bon marché pour leurs collègues parisiens qui bénéficiaient d'un marché important et qui, tenant eux-mêmes boutique, pouvaient se réserver une lutherie plus artistique.

Mirecourt, cependant, n'était pas cantonnée dans ce rôle secondaire et les violons d'Augustin Chappuy, par exemple, sont parfois aussi estimés que ceux des différents représentants de la lutherie du «Vieux Paris».

L'essentiel de la production des luthiers de Mirecourt consistait en violons et en violoncelles, mais il leur arriva de fabriquer des quintons et des guitares. Ils utilisaient un vernis à l'alcool dont la composante principale était la gomme-laque.

CONCLUSION

La facture d'instruments de Mirecourt, d'abord relativement estimée et recherchée, comme l'indiquent l'aisance sociale de ses pionniers ou la commande passée par la cour de Lorraine en 1698, fut sans doute, au XVIII^e siècle, quelque peu victime de son propre succès. Les luthiers prirent de nombreux apprentis et accrurent considérablement leur effectif, mais l'absence de marché local les obligea à dépendre de marchands, parisiens pour la plupart, qui les cantonnèrent en partie dans la production commune. Cette contrainte, cependant, n'excluait pas l'existence d'un artisanat de qualité supérieure et les nombreux grands luthiers tels que Vuillaume, Chanot ou Bernardel, établis, certes, à Paris, mais tous nés à Mirecourt, montrent la valeur de l'enseignement dispensé dans la petite ville.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Inventaires après décès de Jean Vuillaume (1757) et de Nicolas Gavot, père (1766).— Procès-verbal de l'entrevue entre François de Neufchâteau, lieutenant général au bailliage royal de Mirecourt, et les luthiers et facteurs d'instruments, en vue de la formation d'une communauté autonome (1780).

ALLEY SETTINGS TO THE